

Passeport Talent + rupture de la période d'essaie

Par MonMir, le 18/03/2019 à 22:36

Bonjour,

J'ai un titre de séjour passeport talent-carte bleue européenne depuis 6 mois. Mon employeur a décidé de renouveler la période d'essai puis de l'arrêter. J'ai signé un autre cdi avec le même salaire. que dois-je faire vis à vis de la préfecture? sachant que mon titre de séjour est valable 4 ans.

D'avance Merci